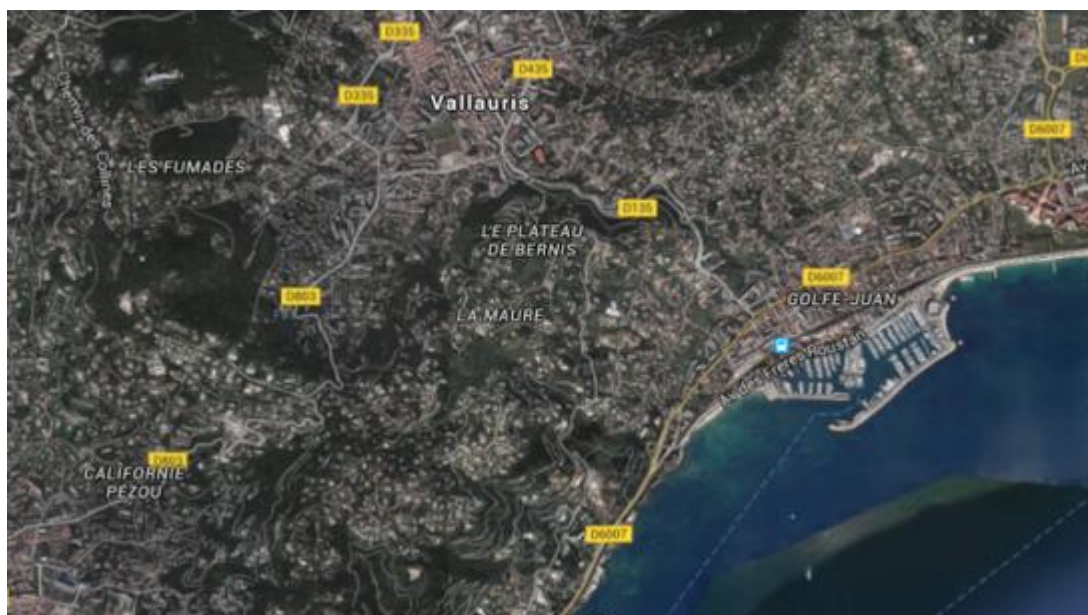


Vallauris : les Saoudiens veulent nous interdire l'accès à la plage !

écrit par Jarczyk | 16 juillet 2015



Voici un fait-divers qui illustre parfaitement l'article de Daniel Pollett :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/monique-a-plus-de-droits-queux-et-moi-aussi/>

La loi qui oblige à laisser accès à tout le littoral en voie d'être bafouée pour des Saoudiens, qui entreprennent des travaux pour interdire l'accès du public à la plage bordant sa propriété. Sous prétexte de sécurité... ils osent !

Des ouvriers ont coulé une dalle de béton sur la plage publique de La Mirandole, sous la villa du roi Fahd. Le maire, Michelle Salucki, a alerté les services de la sous-préfecture de Grasse.

« Ça s'est passé vendredi entre midi et deux. Des ouvriers ont coulé une dalle en béton à même le sable! Ils ont installé des barrières autour. Et les travaux continuent. La poussière et

le bruit nous empêchent de profiter de ce lieu idyllique. Des ouvriers ont même dit à une dame d'en profiter, Car bientôt il n'y aurait plus d'accès possible! »

Daniel Guilleminot, un résident du quartier Cannes-Eden, à Golfe-Juan, n'en revient pas. Il pointe un doigt accusateur au-dessus de la dalle de trois mètres sur quatre, en direction de la résidence qui appartient au roi Fahd.

Une ouverture a été faite, dans le béton de la terrasse qui surplombe le site.

La compétence de l'État

De là à déduire que les ouvriers travaillent pour le monarque saoudien, il y a un pas... que cet habitué de la plage de la Mirandole n'hésite pas à franchir: *« Les ouvriers m'ont dit qu'ils travaillaient pour lui. Et ils m'ont conseillé de ne pas m'attarder dans le coin... »**

Le problème, c'est que la dalle – et ce qui pourrait bientôt être construit dessus – se trouvent sur le domaine public maritime.

Sur un terrain, donc, où il est strictement interdit de construire quoi que ce soit !

La suite ici :

<http://www.nicematin.com/cannes/une-dalle-en-beton-coulee-devant-la-propriete-du-roi-fahd-a-golfe-juan-fait-polemique.2288062.html>

Bisbille internationale sur la Côte d'Azur. Des travaux de clôture sur une plage publique de Vallauris (Alpes-Maritimes), réalisés à la demande de la famille royale saoudienne qui possède une propriété le long de cette plage, ont été interrompus mercredi à la demande de la préfecture. La propriété en question avait été au coeur d'une enquête sur les conditions d'attribution du permis de construire.

Selon le préfet, cette plage publique – et en partie naturiste – devrait être totalement interdite au public le temps du séjour de la famille royale. La maire de Vallauris-Golfe-Juan refuse, elle, que l'accès à cette plage soit condamné à cause du séjour de la délégation étrangère.

«Ces aménagements ont été entrepris prématurément sans attendre la fin des discussions en cours entre la France et les autorités saoudiennes concernant les conditions de sécurisation du séjour que la famille royale saoudienne envisage de faire bientôt à Vallauris», a indiqué Philippe Castanet, sous-préfet de Grasse, précisant: *«Nous avons demandé au propriétaire d'interrompre ces travaux»*.

La mairie opposée à l'interdiction

Une réunion de travail doit se tenir jeudi entre les autorités françaises et des émissaires du roi d'Arabie Saoudite pour déterminer quel dispositif de sécurisation va être mis en place autour de la propriété.

La plage publique de Vallauris, dite de la Mirandole, qui se retrouvera ainsi condamnée pour le séjour du roi, est en fait uniquement accessible par un tunnel passant sous la voie ferrée.

«Ce matin (mercredi), j'ai fait intervenir la police municipale pour empêcher qu'une grille soit scellée au débouché de ce souterrain et qu'elle ne condamne ainsi l'accès à la plage», a indiqué de son côté la maire (UDI) de Vallauris-Golfe-Juan, Michelle Salucki. L'élue souligne qu'il ne fait que *«respecter la loi»* puisque *«aucun arrêté préfectoral n'interdit l'accès à cette plage publique»*, et outre les fonctionnaires municipaux le maire a appelé en renfort la police nationale.

Autre complication dans le dossier, le lieu où la grille devait être posée appartient à la SNCF, propriétaire de la voie ferrée, qui n'a pas non plus, selon l'élue de Vallauris,

été prévenue de ces travaux par le propriétaire de la villa.
<http://www.leparisien.fr/faits-divers/alpes-maritimes-la-famil-le-royale-saoudienne-au-coeur-d-une-polemique-15-07-2015-4946377.php>



A la lecture des commentaires, le ras le bol populaire vis à vis de tous ceux qui auraient droit à « notre mansuétude » selon l'expression de Rachida Dati, gagnerait en puissance ! Vous pouvez soutenir l'action courageuse et ô combien républicaine et pleine de bon sens du Maire de Vallauris:

<http://www.vallauris-golfe-juan.fr/-Mairie-.html>

Quant au Préfet, un petit mot bien senti peut, lui aussi être le bien venu... avec les gants, svp!

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Le-prefet-des-Alpes-Maritimes>

Haut les cœurs des patriotes!!!

Jarczyk

Dernière nouvelle, le 16 en fin d'après-midi, le préfet interdit l'accès à la plage au public

<http://resistancerepublicaine.com/2015/vallauris-hollande-bafo-ue-la-loi-et-le-peuple-de-france-pour-les-beaux-yeux-du-roi-darabie-saoudite/#>